



Rapport annuel **2019**

178 collaborateurs(-trices) en ateliers protégés répartis en **7 secteurs** d'activités différentes.



ateliers de la gérine



ateliers des préalpes



40 personnes pour l'encadrement professionnel.

170 collaborateurs(-trices) pour assurer l'accompagnement, l'assistance et la logistique.



foyer St-Camille



appartements protégés

388 collaborateurs(-trices).

68 résident(e)s en chambres individuelles dans nos foyers ou appartements protégés.



foyer des Préalpes



CAFÉ DES PRÉALPES



Nous consommons du courant vert



SOMMAIRE

Message du Président - M. André Sudan	2
Les Ateliers de la Gérine et des Préalpes - M. Luc Blanc	5
Le Service social - Mme Hélène Schneuwly	10
Clin d'œil du département administratif - M. Samuel Joye	13
Organigramme	16
Comptes d'exploitation comparés - M. Samuel Joye	18
Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs	21
Bilans comparés - M. Samuel Joye	22
Rapport fiduciaire - Multifiduciaire Fribourg SA	24
Les Lieux de vie - Mmes Clerc Benmimoun, Sautel et Mayer Aldana	25
Le billet du Directeur - M. Claude Chassot	30



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2019 est arrivée à son terme, marquée par une économie mondiale à nouveau fragilisée. Les tensions géopolitiques, la numérisation, les changements climatiques... sont des enjeux qui continueront à influencer l'économie mondiale en 2020, mais tous ces facteurs sont insignifiants comparés à la crise liée au Covid-19. Or, nous savons que les répercussions se feront inévitablement ressentir sur nos clients, sur nos activités et nos résultats. Nous l'avions pressenti, puisque malgré un chiffre d'affaires 2018 des Ateliers supérieur au budget déposé, nous avons réduit celui de 2019 de CHF 35'000.00. Malheureusement, le résultat final nous a donné raison, vu que celui-ci n'est que légèrement supérieur au budget arrêté. Toutefois, le budget général de 2019 sera respecté.

Permettez-moi ensuite de relever, que deux cadres nous ont quittés, le 31 mars, pour une pré-retraite bien méritée. Il s'agit de M. André Dunand, Responsable de l'atelier Bureau-tique Multimédia des Préalpes, employé depuis plus de 31 ans et M. Marcel Savary, Responsable Boutiques et Marketing, employé depuis 26 ans.

Dans les lieux de vie, le décès de résidant(e)s continue de marquer inévitablement la vie, sur les sites et sur l'ensemble des personnes, qui ont pu les côtoyer au quotidien. Cependant, nous savons aussi que nous devons faire face à ces moments difficiles, et que cela fait partie de notre accompagnement. Le suivi de situations plus délicates influence naturellement la dynamique des Foyers ou des Appartements à tous les niveaux, et nous constatons qu'il n'y a malheureusement que très rarement des solutions « toutes faites ». Celles-ci doivent être, en effet, trouvées avec le réseau, sans pour autant être optimales, tant au niveau qualité que temporel.

L'année 2020 ne s'annonce, naturellement, pas sous les meilleurs auspices, pour des raisons évidentes. Cela nous obligera encore à nous diversifier et à chercher de nouveaux clients et de nouveaux produits.

Lors de mon message précédent, j'ai eu le plaisir de vous annoncer qu'à la fin de l'année 2018, la Direction de la Santé et des Affaires Sociales avait adressé, aux Institutions, une mise en consultation restreinte du projet de règlement. Le 16.12.2019, le Conseil d'Etat a fixé l'entrée en vigueur du Règlement sur les institutions spécialisées et les familles d'accueil professionnelles (RIFAP) au 01.01.2020.

MERCI...

L'Assemblée générale 2020 a traité prioritairement l'année écoulée 2019. Elle a également renouvelé les mandats triennaux des Organes dirigeants de notre Association.

En premier lieu, et au nom de l'Association St-Camille, je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui acceptent de reconduire leurs mandats, et poursuivent avec moi le chemin camillien. Ils sont légitimement nommés, en dernière page du présent rapport annuel, avec la mention du nombre d'années d'appartenance et de fonction.

Ensuite, j'aimerais exprimer mes sincères remerciements à une Membre, qui, à notre grand regret, nous a fait part de son désir de se voir libérer de son mandat, après de très nombreuses années à nos côtés :

Mme Christiane Kuhn, entrée en fonction le 26.04.1991, en qualité de Membre de la Commission du Foyer. Lors de la réorganisation totale de l'organigramme de notre Association en 1992, elle devint Membre du Conseil. Le 13.06.1997, elle intégra le Comité de direction et elle assumait la Vice-Présidence de 2008 à 2011.

BIENVENUE...

J'ai le plaisir de vous présenter, **Mme Martine Vorlet**, qui a rejoint nos rangs au Conseil et au Comité de direction.

Mme Vorlet est titulaire d'un Master en sciences économiques et sociales. Elle est Directrice de l'Association d'accueil familial de jour de la Sarine, à Fribourg. Elle a été notamment Conseillère générale à Villars-sur-Glâne et Présidente du Conseil (2016-2017), ainsi que déléguée pour la commune, à l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg.

Je lui sais gré d'avoir répondu favorablement à notre demande, en nous accordant un peu de son temps précieux, pour nous épauler dans l'accomplissement de notre mission, en faveur de la personne en situation de handicap.

Pour terminer, je tiens à remercier la Direction de l'Association et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du magnifique travail accompli, ainsi que le Service de la prévoyance sociale de son soutien apprécié.

A vous, lectrices et lecteurs de ce rapport complet sur notre activité, et au nom de la grande famille camillienne, je vous remercie de vos actions, en qualité de bénévoles, de client(e)s de nos boutiques, de partenaires industriels, de Membres de notre Association ou de vos dons au Fonds des loisirs.

Chaque personne est importante pour nous permettre de poursuivre notre activité associative.



André Sudan
Président de l'Association St-Camille
a.sudan@ateliers-gerine.ch

EXTRAITS DES STATUTS (1 À 4)

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1: Raison sociale

¹ L'Association St-Camille (ci-après l'Association) est une personne morale, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, le 11.04.1961.

² Elle est régie par les présents statuts, subsidiairement par les articles 60 et suivants du Code civil suisse et autres prescriptions légales éventuelles.

³ Elle est confessionnellement et politiquement neutre.

Article 2: Siège

Le siège de l'Association est à Marly.

Article 3: But

¹ L'Association vient en aide prioritairement aux personnes adultes des deux sexes en situation de handicap physique, en mettant à leur disposition des structures d'accueil et des possibilités de travail en ateliers.

² Elle s'efforce de régler les problèmes (logement, pension, soins, travail, prévoyance sociale, loisirs, ...) auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap dont elle assume la charge.

Article 4: Membres

Toute personne, physique ou morale, peut être Membre de l'Association si elle en fait la demande et si elle est agréée par le Comité de direction. Les Membres ont droit à une voix chacun et payent une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale.

LES ATELIERS DE LA GÉRINE ET DES PRÉALPES

Globalement, nous pouvons, une fois encore, être fiers des résultats obtenus! En 2019, l'année n'a pas été simple pour la plupart de nos Ateliers. Nous avons subi une diminution quasi générale de la quantité des commandes de notre clientèle. Mais l'énergie mise en œuvre par les Ateliers, nous a permis de maintenir le chiffre d'affaires budgétisé.

Merci au personnel qui a œuvré chaque jour, en traitant les commandes, mais également les mises en route et les adaptations des travaux, pour les personnes en situation de handicap.

L'avenir s'annonce plus difficile, mais une de nos missions principales est de pouvoir fournir du travail adapté aux collaborateurs(-trices) en situation de handicap. Notre défi est quotidien, et rend plus complexe la recherche de travaux.

UN DÉPART MARQUANT

M. André Dunand a débuté son activité le 16.08.1988. D'abord à l'Atelier, sur le site du Centre Coop Jonction à Marly, et depuis 1998 sur le site de Villars-sur-Glâne, lorsque l'Atelier Bureautique Multimédia a emménagé dans ses nouveaux locaux. Ce service compte aujourd'hui 30 collaborateurs(-trices) en situation de handicap et 4 Maîtres(ses) socioprofessionnel(le)s.

Au nom de l'Association St-Camille et personnellement, je vous remercie très sincèrement de toutes ces années passées au service de l'Association, et de tout ce que vous avez apporté par votre travail, vos qualités humaines et vos compétences professionnelles. M. Dunand, je vous souhaite une belle et heureuse retraite.

UNE RELÈVE ASSURÉE

Pour le remplacer, nous avons nommé M. Jérôme Nyffeler, dès le 01.04.2020.

M. Nyffeler est connu au sein de l'Association, puisqu'il a été engagé le 20.09.2009 comme Maître socioprofessionnel, dans l'Atelier Bureautique Multimédia. Durant toutes ces années, nous avons pu compter sur lui, grâce à son dynamisme et ses capacités d'adaptation. Nous avons la certitude d'avoir choisi l'homme qui possède l'énergie nécessaire pour reprendre le flambeau.

M. Nyffeler, je vous souhaite une carrière correspondant à votre attente, dans ce nouveau défi, et je compte sur votre collaboration efficace.

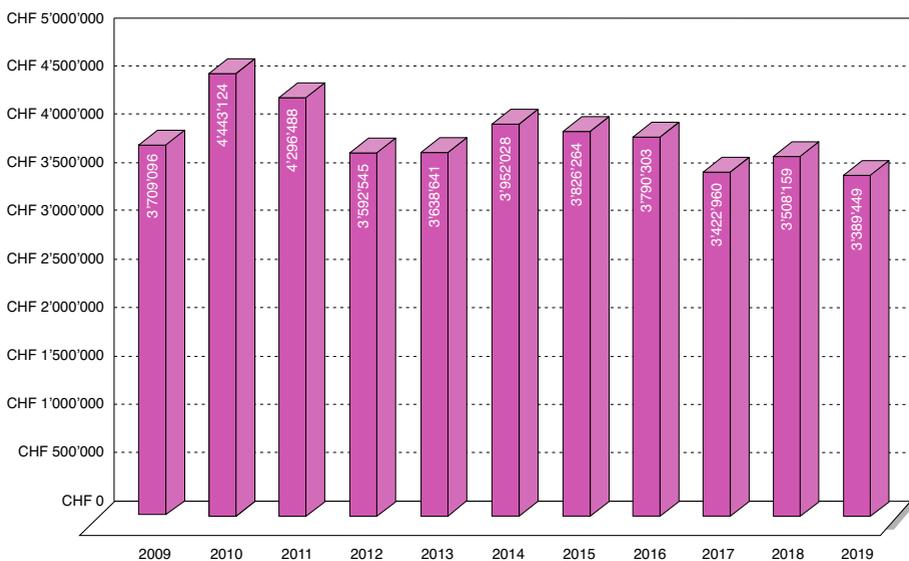
PERSONNEL

Les 178 collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap, dans l'ensemble des Ateliers, ont effectué 209'159 heures. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2018 (- 0.64%). Le nombre d'heures réalisées par l'encadrement est en légère augmentation; il atteint, en effet, 45'846 heures (+ 1.99%).

RUBRIQUES	ANNÉES							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	18 / 19%
Heures réalisées par les collaborateurs	216'210 h	216'429 h	212'773 h	217'046 h	209'475 h	210'496 h	209'159 h	-0.64%
Heures réalisées par l'encadrement	44'965 h	46'374 h	43'831 h	45'852 h	45'342 h	44'953 h	45'846 h	1.99%
Total des heures réalisées	261'175 h	262'803 h	256'604 h	262'898 h	254'817 h	255'449 h	255'005 h	-0.17%

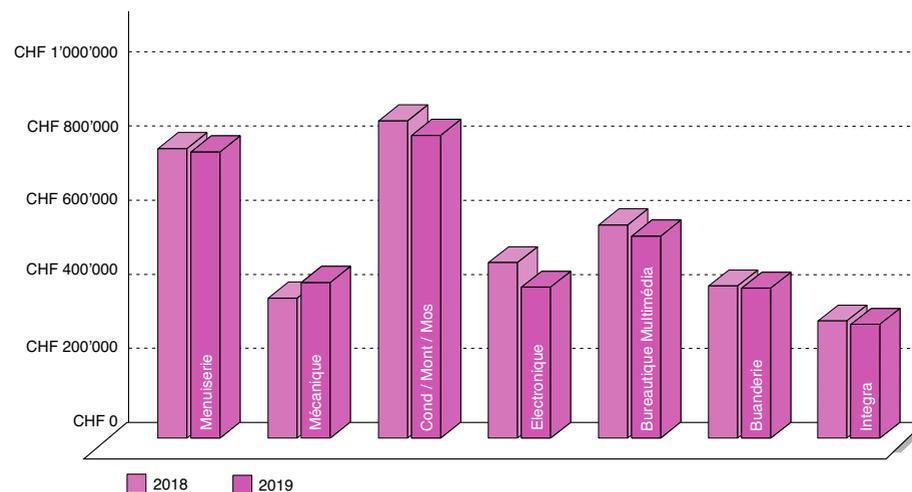
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le graphique, ci-après, représente l'évolution du chiffre d'affaires réalisé par les Ateliers, depuis dix ans. Pour 2019, deux Ateliers n'ont pas atteint leur budget: l'Electronique et la Buanderie. Cependant, grâce à l'engagement du personnel, nous avons tout de même pu atteindre un résultat de CHF 3'389'449.01.



Le chiffre d'affaires comprend les matières premières.

Le chiffre d'affaires brut par atelier, et la variation de celui-ci, par rapport à 2018, sont illustrés dans le graphique et le tableau suivants. Le chiffre d'affaires global des Ateliers a diminué de 3.38% par rapport à 2018.



Menuiserie	756'524.25	- 0.24%	Bur. Multimédia	502'738.55	- 6.27%
Mécanique	380'323.30	+ 14.78%	Buanderie	360'641.28	- 1.61%
Cond. Mont./Mos.	764'273.01	- 7.58 %	Integra	258'000.53	- 1.86%
Electronique	366'948.09	- 13.79%			

INVESTISSEMENTS

Pour maintenir une capacité de production moderne et de qualité, divers objets ont été acquis, selon le plan ordinaire d'investissements 2018. Il s'agit du remplacement d'objets usagés, d'expansion et de modernisation. Seuls les objets dépassant CHF 2'000.- sont mentionnés spécifiquement. Le montant total avoisine CHF 198'303.-.

1. Menuiserie:

Raboteuse	CHF	31'373.-
Unité de pulvérisation	CHF	4'106.-

2. Mécanique:

Tour de mesure de précision	CHF	8'407.-
Pont roulant suspendu	CHF	11'373.-
Armoires et chariots de rangement	CHF	24'757.-

Eaux pneumatiques	CHF	9'992.-
Module de planification	CHF	4'523.-
3. Conditionnement Montage :		
Armoires à rideaux	CHF	5'900.-
Transpalette électrique	CHF	2'693.-
Banderoleuse à palettes	CHF	19'056.-
Sertisseur électrique	CHF	7'494.-
4. Bureautique Multimédia :		
Ordinateurs	CHF	10'588.-
5. Electronique :		
Macroscopie	CHF	5'799.-
Sertisseur électrique	CHF	3'838.-
6. Intendance :		
Autolaveuse	CHF	4'835.-
Taille-haies électriques	CHF	6'669.-
Tracteur tondeuse	CHF	6'000.-
7. Transports :		
Seat Ateca	CHF	30'900.-

TRANSPORTS

Les 18 véhicules de l'Association ont parcouru 231'000 km, sans incident. Le renouvellement de la flotte des véhicules, ainsi que la formation des nouveaux personnels, restent indispensables. Cela permet d'assurer la sécurité et la continuité, dans la qualité de nos transports.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

Nous effectuons des rénovations, qui nous permettent de maintenir les bâtiments en parfait état.

Pour 2019, les événements les plus importants ont été les suivants :

Energétique :

- Rénovation de la chaufferie du bâtiment à Villars-sur-Glâne: remplacement par deux nouvelles chaudières de puissance inférieure, ce qui permet d'optimiser la production de chaleur (entre les besoins de l'hiver et l'été). La modernisation des pompes de circulation a été aussi effectuée.

Extension :

- Pose de 4 ventilateurs de plafond à la salle à manger, pour améliorer le confort des résidant(e)s, à Marly.
- Modification de l'aménagement de l'espace du local pâtisserie, à côté de la cuisine, et mise en place d'un évier grande capacité avec plonge, à Villars-sur-Glâne.

Sécurité :

- Modernisation de la centrale et extension, pour le système d'éclairage de secours, à Villars-sur-Glâne.
- Contrôle périodique des installations électriques et remise à jour, selon le rapport du contrôleur, à Marly.

Entretien :

- Nettoyage des conduits d'aspiration de la cuisine, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation des fentes sur les murs en béton de la halle de stockage pour cause d'infiltration d'eau, à Marly.
- Remplacement de tous les joints de vitrages fixes extérieurs, et contrôle de l'étanchéité des tablettes, sur la face ouest de la cage d'escalier, à Villars-sur-Glâne.

DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE

En 2019, nous avons terminé le développement et la construction d'un radar pédagogique, avec l'aide de M. Bays, Ingénieur développeur, et de M. Fallegger, Maître socioprofessionnel à l'Atelier Electronique à Villars-sur-Glâne. Le radar pédagogique a été conçu de manière à donner du travail aux collaborateurs(-trices) dans nos différents Ateliers. Sa conception est fondée sur une simplification de fonctionnement et de traitement des données pour les utilisateurs(-trices). Nous avons obtenu la conformité de l'appareil, selon la directive R&TTE qui atteste le label CE. C'est un produit suisse développé et construit dans un esprit de développement durable. Sa commercialisation a commencé au début de l'année 2020.

ETAT DES COMMANDES ET DES MANDATS

Au moment d'écrire ces lignes (fin du mois d'avril 2020), le chiffre d'affaires est inférieur au budget déposé, ainsi qu'à la réalité de 2019. Les effets du Coronavirus auront irrémédiablement un impact sur nos Ateliers. L'état des commandes est également inférieur à celui de 2019. Pour les Ateliers, qui travaillent essentiellement en sous-traitance, à savoir la Mécanique et l'Electronique, nous cherchons toujours des travaux. Nous espérons atteindre le budget prévu pour ces deux services.

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier très sincèrement :

- toutes les entreprises et personnes privées qui nous confient des travaux en sous-traitance ou achètent nos produits.
- les collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap, qui, par la qualité de leur travail, la compréhension des exigences et le respect des délais imposés, permettent de satisfaire nos clients.
- le personnel d'encadrement, qui, par son rôle professionnel et social, gère sans faillir la bonne marche de nos ateliers.

Nous ne saurions terminer ce rapport des Ateliers sans attirer, en particulier, l'attention de toutes celles et ceux qui ont ou auraient des travaux à nous confier. Qu'elles (ils) nous contactent et nous demandent des offres !

Luc Blanc
Responsable des Ateliers
luc.blanc@ateliers-gerine.ch



LE SERVICE SOCIAL

Au sein de notre Association, l'Assistant(e) social(e) est considéré(e) comme un(e) généraliste et une personne ressource. Ses tâches sont multiples et sont concentrées sur les besoins humains et matériels, voire spirituels des collaborateurs(-trices) de nos ateliers et/ou des personnes en résidence.

Concrètement, faisant partie du système, il(elle) peut soutenir les personnes en situation de handicap, dans différents domaines : le travail dans nos Ateliers, la vie quotidienne dans nos lieux de vie, les contacts sociaux, l'organisation des loisirs, les assurances sociales, les aspects financiers, en mettant en place, par exemple, une mesure de curatelle ou encore dans différentes démarches administratives.

L'Assistant(e) social(e) est un(e) interlocuteur(-trice) privilégié(e) pour écouter, orienter, conseiller et accompagner les personnes, dans le processus d'élaboration de leur projet. Son domaine de compétences exige qu'il(elle) ait des connaissances au niveau de la

médiation, qu'il(elle) adopte une attitude de coach dans l'accompagnement, qu'il(elle) soit doté(e) d'un esprit organisationnel et qu'il(elle) soit ouvert(e) et réceptif(-ve) à la créativité.

La patience, le positionnement, un comportement responsable, et ainsi devenir source de changement, sont également des éléments clés qui animent sa carte de visite. Cet ensemble de ressources doit permettre à l'Assistant(e) social(e) d'oser, et de s'employer comme son propre outil de travail. Cela lui permet de choisir les réponses qu'il(elle) va proposer aux demandes qui lui sont adressées, en tenant compte que chaque situation est différente. Des entretiens individuels, avec les familles ou les réseaux, permettent de faire un bilan de la situation.

Aussi, une grande partie de son travail est consacrée à la gestion des demandes d'admission, ainsi qu'à la gestion et au suivi des stages, non seulement en ce qui concerne le travail dans les Ateliers, mais aussi pour la vie dans les Foyers ou les Appartements protégés. Toute demande de visite et d'organisation de stages est transmise et confiée au Service Social.

Celui-ci a pour responsabilité également, d'appliquer les procédures d'indication cantonale, qui ont pour objectif, de permettre à toute personne en situation de handicap, d'avoir accès aux prestations, répondant le mieux à ses besoins.

Notons que le Service social a vécu un changement le 31.12.2019 : le départ de Mme Jessica Python, Assistante sociale pour le Foyer de Marly et les Appartements protégés. Nous la remercions de son travail accompli pendant ces années, et lui souhaitons tous nos vœux pour la suite de son cheminement personnel et professionnel.

LES ATELIERS

Durant l'année 2019, les demandes formelles adressées au Service social, ont abouti à l'organisation de 64 visites de l'ensemble ou d'une partie des Ateliers. 38 stages furent organisés, en étroite collaboration avec les Maîtres(ses) socioprofessionnel(le)s, ainsi que les réseaux des personnes en situation de handicap. Ce travail de partenariat a permis de contractualiser 18 personnes.

Le travail social, effectué dans le cadre des Ateliers, confirme un changement notoire des situations de santé des collaborateurs(-trices). En effet, la problématique psychique est en considérable augmentation, tout comme les temps partiels.

En réalité, nous pouvons constater un absentéisme qui se renforce, et une constance dans le travail, qui demande sans cesse des adaptations au niveau de l'accompagnement pratiqué par les Maîtres(ses) socioprofessionnel(le)s et les Assistant(e)s sociaux(-les). De nombreux

stages mis en place pour des personnes en situation d'handicap psychique, échouent. Par conséquent, il devient aussi compliqué de concilier travail, clients et accompagnement. Les Maîtres(ses) socioprofessionnel(le)s, venant soutenir et structurer la vie quotidienne de nos collaborateurs(-trices), doivent faire preuve de beaucoup de savoir-faire et de savoir-être.

La communication, la patience, les échanges et le soutien entre eux(elles) sont nécessaires au bon déroulement des accompagnements octroyés aux personnes. Aussi, pouvoir se relayer dans les situations compliquées, demande à ce que les Maîtres(ses) socioprofessionnel(le)s fassent preuve de souplesse, d'empathie et de solidarité.

Le changement de regard porté sur les situations, ainsi que le travail adapté, sont le fil conducteur concernant l'évolution de notre société actuelle.

LA FORMATION CONTINUE

En 2019, les cours de la Formation continue sont incontestablement toujours très fréquentés. La planification des cours est maintenue sur un jour et demi, soit le mardi matin au Foyer des Préalpes et le jeudi au Foyer St-Camille. 35 personnes ont ainsi pu bénéficier de l'enseignement et du professionnalisme délivrés par l'enseignante. 4 nouveaux collaborateurs ont rejoint les cours, soit 2 à Villars-sur-Glâne et 2 à Marly. A la fin de l'année, 4 collaborateurs ont terminé leur formation et ont quitté l'Association.

La mission de notre formation continue demeure la même, en offrant un espace de partage et d'ouverture sur le monde, l'actualité, les enjeux sociétaux, culturels et environnementaux. En parallèle, on y travaille le maintien des acquis scolaires en français et en mathématiques, en veillant à les faire évoluer, selon les besoins et les désirs de chacun(e), dans une ambiance décontractée, joyeuse et curieuse. Autant d'éléments motivants, qui donnent du charme à cette formation. Respectueuse des envies et des possibilités de chacun(e), notre enseignante se réjouit chaque fois de retrouver ses élèves motivés.

Que chacune, très chères collègues du Service social et de la Formation Continue, soit ici remerciée de l'excellence du travail accompli, au cours de l'année 2019.



Hélène Schneuwly
Resp. Service social
helene.schneuwly@ateliers-gerine.ch

CLIN D'ŒIL DU DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF

COMPTABILITÉ ET FONDS DES LOISIRS

L'Administration a vécu un exercice 2019 sans changement majeur, et elle poursuit ses activités sur les bases organisationnelles mises en place durant ces dernières années.

La révision de l'exercice 2018, par le Service de la prévoyance sociale, a été réalisée le 21.08.2019 et avalisée par la Direction de la santé et des affaires sociales, en date du 24.02.2020. Nous avons le plaisir de relever, qu'aucune reprise n'a dû être comptabilisée, à la suite de cette révision.

Dans le cadre de notre système de contrôle interne, une analyse des risques a été réalisée par le Comité de direction. Cette analyse traite des principaux risques, auxquels l'Institution est exposée, et la pertinence des mesures prises, afin de réduire leur impact. Une délégation du Comité de direction a, en outre, réalisé une vérification des divers processus décrits dans notre système de contrôle interne, en date du 23.09.2019.

Selon l'usage, nous avons le plaisir de vous renseigner (en page 21), sur l'utilisation de notre Fonds des loisirs, alimenté par vos dons, sans lesquels, les améliorations de la qualité de vie qu'ils procurent (aux personnes en situation de handicap), ne seraient pas envisageables. Nous vous remercions, d'ores et déjà, de votre générosité.

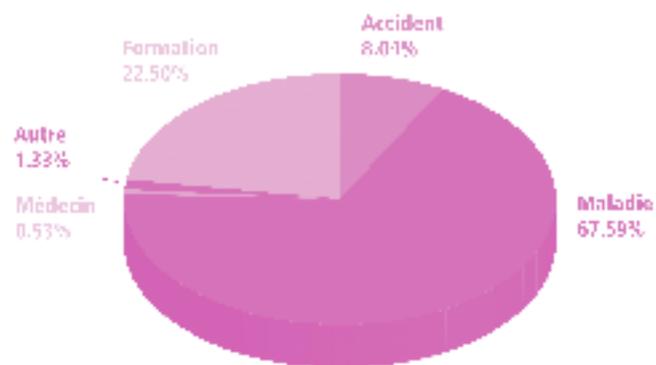
RESSOURCES HUMAINES

Notre turn-over passe de 10.8% en 2018 à 11.48% en 2019 avec une moyenne annuelle de 150.51 UPT. Les causes de départ ont été analysées et démontrent majoritairement un besoin de changement des personnes, soit en matière d'activité, soit en termes géographiques. Il faut souligner que le turn-over n'est pas un phénomène négatif: il a de bons côtés, tels que l'apport de sang neuf, d'enthousiasme, d'engagement. Il permet d'innover et d'apporter des compétences « up to date ».

Les catégories d'absences sont constituées, par le temps pendant lequel une personne n'était pas à son lieu de travail, alors qu'elle aurait normalement dû y être. Sans surprise, les absences pour raison de maladie représentent la part la plus importante, au sein de notre Institution. Il est à préciser que plus de 10'000 heures sont dues à des absences maladie d'une durée supérieure à 60 jours.

En ce qui concerne la formation, 141 personnes ont bénéficié de formations diverses à l'interne, ou organisées par des organismes externes.

*Si tu veux voir ton avenir, continue à marcher et ne reste pas sans rien faire.
Wirth Waldemar*



Toujours préoccupés par la santé des personnels, nous avons organisé des petits ateliers « respiration et étirements ». Sous l'impulsion d'une instructrice diplômée, environ 50 personnes se sont familiarisées avec quelques exercices, dont le but est d'apporter un bien-être pour mieux gérer les tensions du quotidien.

Les chutes étant l'une des causes principales des accidents, 280 personnes ont participé à un parcours d'embûches proposé par la SUVA, et ont été encouragées à faire quelques petits exercices au quotidien.

L'utilité des civilistes au sein de notre Institution n'est plus à prouver, et nous tenons à leur témoigner toute notre reconnaissance, pour le travail effectué durant cette année. Au total, 35 civilistes sont venus renforcer nos équipes et ont œuvré durant 2'416 jours, pour offrir, aux personnes en situation de handicap, des services de qualité.

SERVICE ALIMENTAIRE, CAFÉ DES PRÉALPES ET BOUTIQUES GÉRINO

Le **Service alimentaire** a réalisé, durant l'année 2019, plus de 78'000 repas, qui ont ensuite été consommés par les divers collaborateurs(-trices) et résidant(e)s de notre Association. Ces mets sont concoctés par une équipe très professionnelle, qui cherche continuellement à améliorer la qualité et la diversité proposées.

Le **Café des Préalpes** a atteint son objectif financier. Rappelons ici que son rôle prioritaire est celui de « trait d'union » entre le monde institutionnel et hors institutionnel. Cet objectif principal est complété par une recherche constante de maintien de qualité, dans les mets et le service proposés à notre fidèle clientèle.

Au Café des Préalpes on y sert, dans un cadre chaleureux, une cuisine simple, équilibrée et de qualité. Un plat du jour vous est proposé, ainsi que plusieurs mets à la carte. Toute l'équipe du Café des Préalpes se réjouit de vous accueillir. Pour tout renseignement: 026/408.86.01.

Les **Boutiques Gérino** existent, parce qu'elles restent le moyen le plus efficace pour écouler nos produits. Les objectifs de chiffres d'affaires ont été atteints, malgré les difficultés économiques et le franc fort.

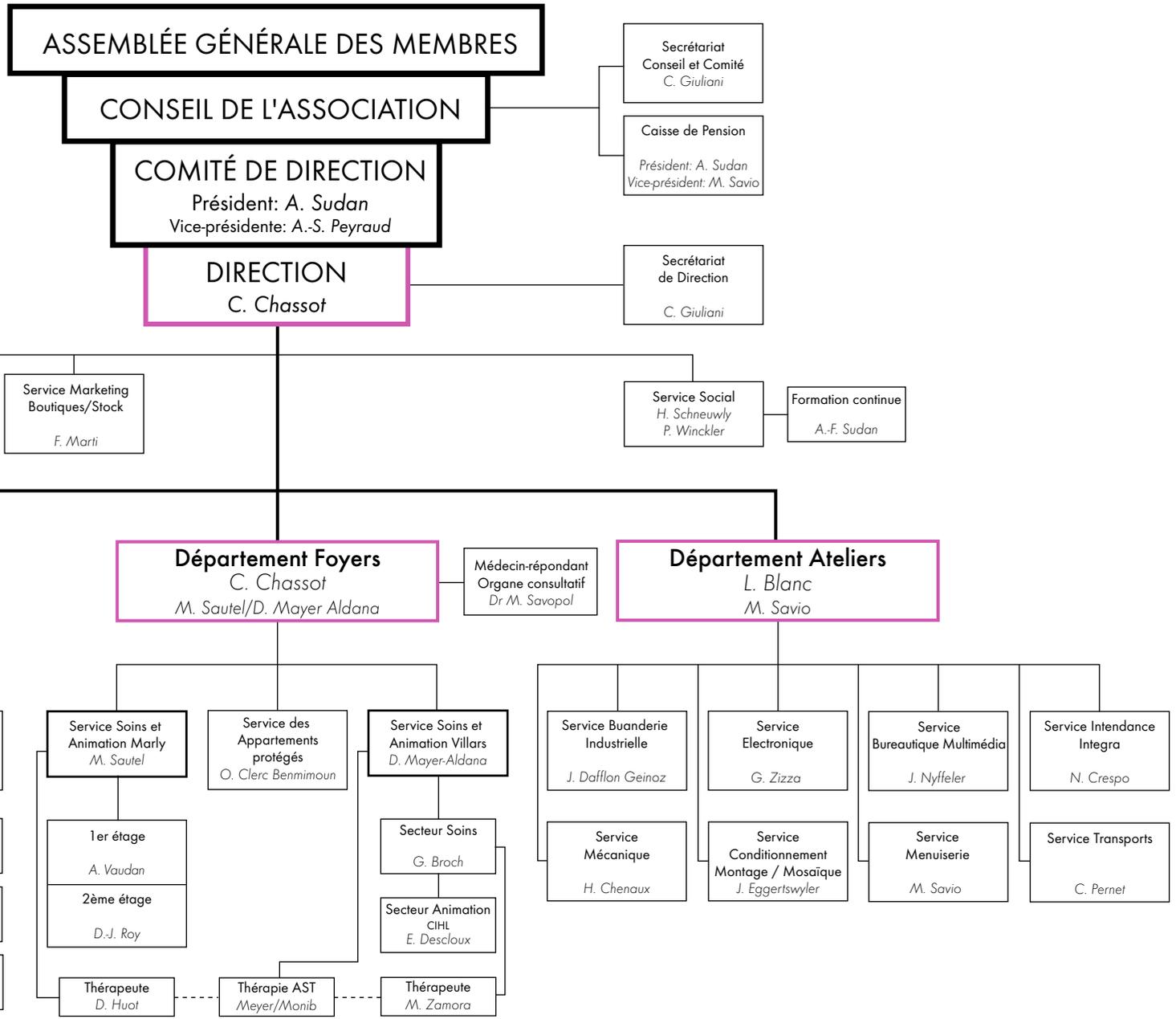
Le marché « Camille » a vécu sa deuxième édition en date du 23.11.2019 à Villars-sur-Glâne, et son succès fut aussi retentissant que l'année dernière. Nous tenons à remercier les nombreuses personnes présentes de leur visite et leur soutien.

Les articles présentés dans nos boutiques sont le fruit de rencontres, d'apprentissages et de savoir-faire. Que ce soit pour un anniversaire, pour égayer votre table à manger, ou encore pour un cadeau de Noël, vous trouverez chez nous ce qu'il vous faut.



*Samuel Joye
Responsable Administratif
samuel.joye@ateliers-gerine.ch*

ORGANIGRAMME 2020



COMPTES D'EXPLOITATION COMPARES

Compte Profits et Pertes

du 01.01.19
au 31.12.19

du 01.01.18
au 31.12.18

Produits	du 01.01.19 au 31.12.19	du 01.01.18 au 31.12.18
Prod. d'exploitation		
CA résultant de ventes et prestations	4'646'906.40	4'715'785.01
Produits divers	516'502.91	510'854.90
Total produits d'exploitation	5'163'409.31	5'226'639.91
Dons		
Fonds des loisirs	34'843.55	35'160.63
Fonds des membres	14'500.00	17'950.00
Fonds legs et donations	37'926.40	47'264.35
Total des dons	87'269.95	100'374.98
Autres produits		
Produits pensionnaires	3'359'445.95	3'478'698.90
Prestations individuelles AI	0.00	30'600.00
Loyers	56'311.45	54'533.55
Total autres produits	3'415'757.40	3'563'832.45
Subventions cantonales		
Subventions canton Fribourg	12'970'358.93	12'635'897.31
Subventions autres cantons	511'550.70	562'585.25
Total subventions cantonales	13'481'909.63	13'198'482.56
Total des Produits	22'148'346.29	22'089'329.90

Charges

Charges matières, marchandises, travaux de tiers

Charges d'outillage et de matériel pour les ateliers
Autres charges d'exploitation

	(1'704'754.14)	(1'655'053.57)
	(287'349.25)	(295'633.21)
Total charges matières, marchandises, travaux de tiers	(1'992'103.39)	(1'950'686.78)

Frais du personnel

Salaires et charges sociales
Autres charges du personnel

	(15'953'385.20)	(15'957'850.80)
	(157'950.10)	(124'144.35)
Total des frais du personnel	(16'111'335.30)	(16'081'995.15)

Charges d'exploitation

Besoins médicaux
Vivres et boissons
Ménage
Entretien des immeubles
Entretien des investissements
Loyers
Energie
Ecole et formation
Bureau et administration

	(53'134.83)	(47'857.45)
	(687'318.95)	(687'165.35)
	(398'870.46)	(413'576.09)
	(327'515.65)	(312'521.00)
	(502'935.20)	(460'870.28)
	(290'454.95)	(288'967.70)
	(259'329.00)	(269'346.05)
	(32'703.70)	(30'989.00)
	(300'143.07)	(298'489.93)
Total des charges d'exploitation	(2'852'405.81)	(2'809'782.85)

COMPTES D'EXPLOITATION COMPARÉS

Compte Profits et Pertes

du 01.01.19
au 31.12.19

du 01.01.18
au 31.12.18

Charges

Amortissements	s/immeubles	(323'000.00)	(333'000.00)
	s/biens mobiliers	(360'054.70)	(378'851.40)
	s/informatique	(68'088.50)	(71'596.10)
	s/véhicules	(78'731.45)	(76'388.65)
	Total des amortissements	(829'874.65)	(859'836.15)

Charges et produits financiers

	Intérêts capital & frais bancaires	(9'646.69)	(8'168.49)
	Intérêts sur prêts	(19'500.00)	(19'500.00)
	Intérêts hypothécaires	(275'828.20)	(285'138.00)
	Total des charges et produits financiers	(304'974.89)	(312'806.49)

Charges non-subventionnées

	Prélèvements du Fonds des loisirs	(37'788.40)	(34'577.80)
	Prélèvements du Fonds véhicules	0.00	(32'420.00)
	Prélèvements du Fonds des membres	(16'148.00)	0.00
	Total des charges non-subventionnées	(53'936.40)	(66'997.80)

Résultat d'exploitation

3'715.85

7'224.68

Résultat centres non-subventionnés

56'209.07

42'502.33

Résultat de l'Association avant attributions

59'924.92

49'727.01

Variation du capital et des fonds	Attributions aux fonds	(87'269.95)	(100'374.98)
	Attributions centres non-subventionnés	(56'209.07)	(42'502.33)
	Utilisations de fonds	83'554.10	93'150.30

Résultat annuel après attributions

0.00

0.00

MOUVEMENTS ET UTILISATION DU FONDS DES LOISIRS 2019

Etat du Fonds des loisirs au 1 ^{er} janvier 2019	CHF	98'463.28
Dons	CHF	30'888.40
Autres versements de soutien	CHF	3'955.15
Actions participatives pour les personnes en situation de handicap (vacances, chèques de voyages, cornets St-Nicolas)	(CHF)	16'044.55
Dépenses pour l'animation et les loisirs des Foyers et Appartements (anniversaires, participations culturelles et festives, fêtes des familles, Camillecteur)	(CHF)	21'743.85

Solde et état au 31 décembre 2019

CHF 95'518.43

BILANS COMPARÉS

Bilan

	au 31.12.19	%	au 31.12.18	%
Actif				
Actif circulant				
Trésorerie	571'459.44		582'936.86	
Créances résultant de la vente de biens et de prest. de services	869'811.01		901'321.40	
Créances collectivités publiques	2'514'716.94		2'381'897.31	
Stocks	182'514.15		225'988.75	
Actifs de régularisation	48'676.28		64'256.36	
Total de l'actif circulant	4'187'177.82	14.9%	4'156'400.68	14.7%
Actif immobilisé				
Immeuble Marly	10'046'794.24		10'182'794.24	
Immeuble Villars	11'449'041.10		11'636'041.10	
Machines, Mobilier, Outillage et Informatique	2'302'616.14		2'214'551.49	
Véhicules	119'266.20		156'454.70	
Total de l'actif immobilisé	23'917'717.68	85.1%	24'189'841.53	85.3%
Total de l'Actif	28'104'895.50	100.0%	28'346'242.21	100.0%

Passif

Capitaux étrangers à court terme

Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services	619'017.93		556'257.91	
Dettes à court terme portant intérêt	313'000.00		400'000.00	

Dettes collectivités publiques	8'282.50		55'036.45	
Passifs de régularisation	199'817.25		194'094.95	
Total capitaux étrangers à court terme	1'140'117.68	4.1%	1'205'389.31	4.3%

Capitaux étrangers à long terme

Dettes à long terme portant intérêt	12'014'000.00		12'250'000.00	
Total capitaux étrangers à long terme	12'014'000.00	42.7%	12'250'000.00	43.2%

Capital des fonds

Fonds affectés				
Réserve spéciale	11'050'193.90		11'050'193.90	
Total capital des fonds	11'050'193.90	39.3%	11'050'193.90	39.0%

Capital de l'Association

Capital de base				
Capital propre	3'479'377.49		3'476'859.72	
Capital lié				
Fonds des Loisirs	95'518.43		98'463.28	
Fonds de rénovation & développement	110'000.00		75'000.00	
Fonds 60 ^e anniversaire	75'000.00		60'000.00	
Fonds véhicule	42'000.00		30'000.00	
Capital libre				
Fonds des membres	98'688.00		100'336.00	
Total capital de l'Association	3'900'583.92	13.9%	3'840'659.00	13.5%

Total du Passif	28'104'895.50	100.0%	28'346'242.21	100.0%
------------------------	----------------------	---------------	----------------------	---------------



Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels
à l'Assemblée générale de l'Association St-Camille
1723 Marly

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association St-Camille pour l'exercice 2019 arrêté le 31 décembre 2019.

Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de l'Association

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les Swiss GAAP RPC, les dispositions légales, les statuts ainsi que le règlement du 1er décembre 1987 d'exécution de la loi du 20 mai 1986, d'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées, incombe au Conseil de l'Association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Selon ces normes, nous sommes tenus de respecter les Règles d'éthique professionnelle et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments

probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté le 31 décembre 2019, présentant un total de bilan de CHF 28'104'895.50 reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les Swiss GAAP RPC, la loi, les statuts ainsi que le règlement du 1er décembre 1987 d'exécution de la loi du 20 mai 1986, d'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le troisième paragraphe des « principes généraux » présentés en annexe des comptes annuels qui décrit l'impossibilité de se conformer aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 16 pour des raisons de faisabilité en lien avec le subventionnement de l'institution. Étant donné que la prise en considération des variations d'avantages ou d'engagements économiques liés à la prévoyance professionnelle aurait des répercussions sur la couverture de déficit, il a été renoncé à appliquer cette disposition du référentiel comptable.

Cette observation ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

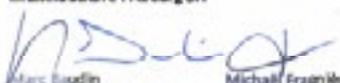
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 17 avril 2020

Multifiduciaire Fribourg SA


Marc Baudin
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Michaël Fragnière
Mandatnaire commercial

Annexe : comptes annuels

LES APPARTEMENTS PROTÉGÉS

Capacité officielle d'accueil : 12 résident(e)s

L'équipe éducative des Appartements se donne pour mission, de faire ce qui est en son pouvoir, pour promouvoir le bien-être des personnes qu'elle accompagne et cela, de manière individualisée. Elle est attentive à leurs souhaits, leurs projets, leurs attentes et leurs besoins physiques, affectifs, sociaux, matériels et spirituels.

Les éducateurs(-trices) (5 personnes, soit 3 EPT puis 4 personnes 2.3 EPT), tiennent à ce que chaque résident(e) se sente en confiance, dans ce lieu d'accueil et avec chacun des membres de l'équipe. Il(elle) est aussi accompagné(e) dans une démarche d'introspection, qui lui permettra d'exprimer, par des mots, ses différentes émotions et ses états d'âme. Il(elle) élabore ses objectifs de progression avec sa personne de référence, et participe activement aux diverses tâches liées à son lieu de résidence et cela, dans le but de maintenir voire d'augmenter son niveau d'autonomie.

L'année 2019 a débuté avec 10 résident(e)s, âgé(e)s de 19 à 51 ans. En janvier et février, deux résidentes ont rejoint des structures, qui convenaient mieux à leur situation. En janvier, un résident a quitté son appartement pour intégrer le studio de l'Association, et en septembre, il est parti vivre dans son propre logement. Six personnes étaient prévues pour effectuer un stage. Cinq ont finalement passé une semaine aux Appartements. Quatre n'ont pas répondu à un critère indispensable : la motivation. Un seul est venu compléter l'équipe : un homme de 51 ans.

Des activités diverses sont proposées, soit par les résident(e)s, soit par les éducateurs(-trices). Il s'agit des activités bimensuelles (obligatoires) de 2h en semaine, mais aussi durant le week-end, avec celles et ceux qui ne rejoignent pas leur famille, ou qui ont choisi de rester aux Appartements. Ces activités sont l'occasion, pour les éducateurs(-trices), de les côtoyer dans un autre contexte. Le but est aussi de varier leurs interactions avec l'extérieur, de les sensibiliser à d'autres approches, de favoriser une ouverture d'esprit et un dépassement de soi. Les soupers en commun se poursuivent, et nous tenons toutes et tous à nous retrouver pour notre traditionnel souper de fin d'année.

Nous avons organisé plusieurs sorties : au Lac-Noir, au Cousimbert, à La Tour du Gibloux, le 1er août au Mont Vully, aux Bains et d'autres virées dans les alentours. Mais nous avons aussi opté pour le bowling, le musée, les jeux, les expos, le tour des remparts, ...

Trois résidents profitent toujours de certaines activités organisées par RESPIRE, et certains ont des activités fixes dans la semaine : hockey, cours de cuisine, piscine, cours de peinture, danse. Plusieurs résident(e)s profitent de leurs vacances pour partir à l'étranger, et un sportif a réalisé un trek au Népal.

Cette année a également été marquée par une démarche de l'équipe éducative, soutenue par le Service social et la Direction : la présentation des Appartements protégés à tous(-tes) les collaborateurs(-trices) des Ateliers, en situation de handicap. L'objectif consistait à se faire connaître davantage, à savoir : identifier les éducateurs(-trices) qui y travaillent, informer sur le but, les conditions et la vie aux Appartements. Peu à peu, nous souhaitions aussi que cette présentation suscite de l'intérêt chez l'un(e) ou l'autre des collaborateurs(-trices). Nous avons été très surpris de constater à quel point les Appartements de l'Association étaient méconnus, mais aussi par l'intérêt porté à cette présentation. J'en profite pour remercier ici mes collègues des autres services, pour l'organisation pratique de ces visites.

Un grand merci également à M. Chassot pour sa collaboration et son soutien.

*Odile Clerc Benmimoun
Resp. des Appartements protégés
appart@ateliers-gerine.ch*

LE FOYER ST-CAMILLE DE MARLY

**Capacité officielle d'accueil : 30 résident(e)s
+ 2 pl. réservées au placement temporaire**

*Tout mouvement de quelque nature qu'il soit est créateur
Edgar Allan Poe*

Depuis quelques mois déjà, nous avons été informés du projet de réaménagement de la route de la Gérine. Après quelques reports de dates, le chantier a enfin commencé. Ce fut le grand spectacle des engins de chantiers, spectacle pour les yeux, pour les oreilles, pour l'odorat... avec en apothéose, le goudronnage, avec des engins de très grande taille. Lors de deux week-ends au mois de septembre, ce fut un moment formidable pour les résident(e)s, qui ont su profiter de l'inaccessibilité du Foyer, pour être des spectateurs(-trices) privilégié(e)s. L'un d'entre eux a même eu le privilège de grimper sur une impressionnante machine ; il était ravi ! Et bien sûr, ce spectacle s'est terminé par des applaudissements pour récompenser les ouvriers de leur travail.

Même si nous profitons d'animations inhabituelles, et saisissons les opportunités, notre équipe d'animation, pour l'espace Méli-Mélo, est et reste une place de choix pour un bon nombre des résident(e)s. L'équipe est complète depuis le mois de mai. Les animatrices sont très créatives, et ont beaucoup d'idées pour adapter les décorations aux capacités des résident(e)s. Depuis la fin de l'année, un nouvel aménagement permet une disposition plus confortable pour toutes et tous. Nous avons le plaisir d'avoir l'aide bienvenue de plusieurs bénévoles fidèles, qui prennent beaucoup de plaisir à partager leur savoir-faire avec les participant(e)s.

Si certaines animations sont (presque) des rituels et sont toujours très demandées par les résident(e)s, certaines nouveautés sont très appréciées. Lorsque le temps le permet, il est proposé à quelques aventuriers(-ières), qui n'ont pas peur des sensations, de dévaler les pentes de notre région dans un drôle d'engin, appelé Cimgo. Même si au premier abord, cette activité peut provoquer quelques peurs, c'est en toute confiance que les courageux(-ses) affrontent la montagne, et avec un grand sourire ils(elles) terminent les journées. Un grand merci à toute l'équipe Cimgo !

L'année 2019 a été particulièrement marquée par de nombreux mouvements entre les entrées et les sorties des résident(e)s. Deux résidentes nous ont quittés pour un monde meilleur. Sept résident(e)s ont rejoint un lieu de vie plus à leur convenance, et de ce fait, huit nouvelles personnes ont intégré le Foyer. L'entrée dans un nouveau lieu de vie est un moment fort pour chacun(e) d'entre eux(elles), même si pour plusieurs personnes, les locaux et l'Institution ne leur étaient pas inconnus. Un changement de cet ordre entraîne de nombreuses questions, des doutes, et met en mouvement les capacités d'adaptation de chacun(e). Tout le Foyer : résident(e)s et personnel sont alors concernés, et je pense pouvoir dire que ces moments se passent le mieux possible.

Intégrer une nouvelle structure communautaire comporte l'intégration des règles propres à cette communauté, qui permettent le bien vivre ensemble. Lors de l'arrivée, il peut être déroutant de découvrir de nouvelles habitudes, qui même si elles relèvent du bon sens, sont à comprendre. Pour faciliter ce moment, les résident(e)s bénéficient d'une aide, à laquelle ils(elles) peuvent se référer en tout temps : les « Règles et usages des lieux de vie ».

Après une période de projet-pilote, notre Institution a conclu une convention de collaboration avec le RFSM. Les objectifs sont : la prévention des hospitalisations, la formation, l'amélioration de la qualité de vie des résident(e)s et la transmission. Le personnel du Foyer a pu bénéficier de l'expertise d'un psychiatre et d'un infirmier, pour des discussions professionnelles autour de cas cliniques. Les séances ont permis non seulement un échange, mais également de mieux appréhender quelques situations, et d'en tirer profit par la mise en place de nouvelles actions.

Quant au personnel, il y a aussi eu du mouvement: trois personnes ont fait valoir leur droit à la retraite, et cinq se sont lancées dans de nouvelles aventures professionnelles. Il y a donc eu de nouveaux visages à connaître, de nouveaux noms à retenir, et des adaptations à faire pour toutes et tous.

Cela ne nous a pas empêchés de garder notre dynamisme, et d'organiser des formations internes, avec l'aide d'intervenants extérieurs: nous avons bénéficié des compétences d'un physiothérapeute d'ITS, notre partenaire, pour améliorer nos connaissances en maintenance. Les infirmières ont pu actualiser leurs connaissances, auprès de la Haute école de Santé de Fribourg, avec deux jours de formation en Evaluation clinique.

Et c'est aussi en mouvement, dans une partie de Golf Urbain ou dans un Escape Game, que l'équipe s'est accordé un moment de détente fort apprécié.

*Maryse Sautel
Resp. Soins & Animation
soins.marly@ateliers-gerine.ch*
.....

LE FOYER DES PRÉALPES DE VILLARS-SUR-GLÂNE

Capacité officielle d'accueil: 29 résidant(e)s + 1 pl. réservée au placement temporaire

Joie de vivre et professionnalisme me semblent être un reflet du quotidien du Foyer des Préalpes, en 2019. La dynamique positive mise en place s'est poursuivie.

D'abord, ce fut une première dans l'histoire du Foyer: certain(e)s résidant(e)s ont participé à une croisière en Méditerranée. Cette expédition n'aurait naturellement pas été possible, sans la présence, à leurs côtés, d'accompagnant(e)s du service de l'animation et des soins. En effet, il n'est pas évident de séjourner dans un paquebot avec des milliers d'autres personnes, lorsqu'on doit se déplacer en fauteuil. Les limites de mobilité que rencontrent des personnes en situation de handicap dans leur quotidien sont, malheureusement, aussi ressorties, lors de cette croisière. Néanmoins, en l'espace de quelques jours, l'horizon des voyageurs(-ses) s'est agrandi à perte de vue, et l'expérience reste inoubliable.

D'autres résidant(e)s sont parti(e)s passer quelques jours de vacances dans le Jura ou à St-Ursanne. Peu importe la distance; le plaisir de changer de lieu, et de découvrir une autre région permet le dépaysement.

Les bons moments vécus par les résidant(e)s, mais aussi leur vie quotidienne sont liés et dépendent d'équipes présentes, jour et nuit. Le travail réalisé est impressionnant. Merci à vous pour tout ce que vous faites, tant au niveau technique que relationnel ou organisationnel. Merci simplement pour votre présence, d'être là pour l'autre. Merci également à tous les services annexes qui participent également au bon fonctionnement du Foyer.

C'est cette force d'équipe qui a permis de répondre au souhait d'un résidant, décédé en 2019, de pouvoir être accompagné, chez lui au Foyer, avec un intense accompagnement palliatif, et cela, durant des mois.

Au niveau professionnel, le Foyer est également un lieu de formation pour de nombreux(-ses) étudiant(e)s: stagiaires, auxiliaires Croix-Rouge, assistant(e)s en soins et santé communautaire, assistant(e)s socio-éducatifs, éducateurs(-trices) ou encore étudiant(e)s en soins infirmiers de la HES. Ce travail implique un encadrement et des compétences spécifiques, et demande un grand investissement. D'un autre côté, il permet également de faire mieux connaître notre travail, et nous espérons développer l'envie de travailler sur le long terme dans ce domaine.

Au niveau organisationnel, l'implantation du dossier informatique est finalisée. Les classeurs ont disparu, les tablettes se sont multipliées. Des cours ont eu lieu pour permettre à chacun(e) de se sentir à l'aise face à l'outil informatique et l'utiliser de manière adéquate. L'accès aux informations nécessaires est ainsi facilité.

J'aimerais terminer ce message en vous relatant une petite anecdote. En début d'année, un chœur est venu chanter au Foyer. A un moment donné, un résidant, qui a de sérieux problèmes d'élocution, s'est levé, péniblement, et a tapé sur l'épaule du chef de chœur en disant avec difficulté: « Bravo, c'est beau, on comprend bien les paroles que vous chantez ». Cet arrêt sur image décrit notre quotidien: le plaisir donné, associé au plaisir reçu, l'écoute, la rencontre entre les personnes valides et celles dites ... en situation de handicap.

*Danièle Mayer Aldana
Resp. Soins & Animation
daniele.mayer@ateliers-gerine.ch*
.....



*De gauche à droite:
Mme Mayer Aldana
Mme Clerc Benmimoun
Mme Sautel*
.....

LE BILLET DU DIRECTEUR

A la lecture de ce rapport, vous avez une nouvelle fois pu être renseignés, sur les différents événements, qui ont agrémenté l'année 2019 de notre Association.

Le 31.12.19, nous pouvons relever que 456 personnes, soit 388 collaborateurs(-trices) et 68 résidant(e)s travaillent, vivent et collaborent au sein de notre Association. A cette date, nous étions deux personnes de moins qu'au 31.12.18, où nous recensons 458 personnes.

En 2019, nous avons réalisé les enquêtes de satisfaction des résidant(e)s et de la clientèle des Ateliers. Pour la première, les trois responsables de nos lieux de vie se sont occupés de rencontrer les résidant(e)s d'un autre site, et ce fut riche. Le Foyer St-Camille atteint 88.65% de satisfaction, le Foyer des Préalpes atteint 82.70%, et les Appartements protégés atteignent 90.34%. L'objectif minimal recherché est de 75%.

Pour la seconde, nous avons adressé un questionnaire à 418 clients. La moyenne de satisfaction atteint, quant à elle, 9.64 sur 10, ce qui est au-dessus de l'objectif fixé de 9. Ces résultats nous réjouissent, bien entendu, mais ceux-ci ne nous empêchent pas de poursuivre nos réflexions, afin d'améliorer ce qui peut l'être.

Vous avez pu lire dans le rapport du Président et celui du Responsable des Ateliers, que deux cadres avaient opté pour une pré-retraite méritée. M. Marcel Savary m'étant directement subordonné, permettez-moi de lui dire un grand merci pour le travail fourni dans le cadre de son activité, en qualité de Responsable Boutiques et Marketing depuis le 1er avril 1994 ! Je ne saurais naturellement pas oublier mes remerciements à M. André Dunand pour le travail accompli au sein du Centre Bureautique Multimédia des Préalpes. Bon vent à eux deux ! Je souhaite, d'ores et déjà plein succès à Mme Flora Marti et M. Jérôme Nyfeler, qui reprendront ce nouveau challenge et qui sauront, j'en suis certain, le relever avec compétence et enthousiasme.

PERSPECTIVES

Comme l'a relevé le Président dans son message, il est évident que 2020 sera une année très compliquée pour nos Ateliers et pour toute l'économie mondiale. A l'heure où j'écris ce rapport, il m'est tout simplement impossible de connaître les répercussions exactes de la crise liée au Covid-19, et certainement que personne n'est capable de le savoir. La seule certitude est que les dégâts seront colossaux. Les dernières analyses révèlent une récession d'une amplitude exceptionnelle ainsi qu'une évolution négative du PIB helvétique.

En début d'année, et avant l'arrivée de cette crise sanitaire sans précédent, nous avons estimé, que notre chiffre d'affaires 2020 devrait être légèrement inférieur à celui de 2019. Par ailleurs, le budget 2020 avait été adapté en conséquence. Il est toutefois important de relever que les collaboratrices et collaborateurs, en situation de handicap, étaient occupés, et que la charge de travail était tout à fait acceptable. Cependant, nous devons aussi constater que les risques répertoriés dans nos analyses, à savoir, l'arrêt de certaines activités, ou leur centralisation décidée par certains de nos clients nous affectent inévitablement. La numérisation influence aussi des activités manuelles qui, jusqu'ici, pouvaient nous être confiées.

Nous avons pu constater ces dernières années, que les taux d'occupation de nos lieux de vie auront également leurs incidences sur notre résultat, et cela reste une réalité. Nous devons veiller à rester des lieux de vie, répondant aux besoins des personnes que nous accueillons, et poursuivre nos réflexions, afin que nos taux d'occupation soient les plus proches possible de la planification accordée. Toutefois, nous constatons, ces derniers mois, une baisse des demandes dans le cadre de nos Appartements protégés, malgré les mesures déjà prises. Dès lors, des réflexions complémentaires devront se poursuivre en 2020, afin de déterminer la stratégie à appliquer.

Les autres préoccupations répertoriées pour notre Association restent ou sont :

- le vieillissement de la population en Foyers, avec également des accompagnements de plus en plus lourds et des problématiques psychiques,
- le vieillissement du personnel et les risques plus importants liés à des incapacités de travail,
- la difficulté à recruter du personnel qualifié, en particulier dans le domaine des soins,
- la problématique posée par certaines situations économiques (délocalisations, mondialisation...),
- la cessation d'activité de clients et leurs incidences sur notre activité et les résultats financiers.

COUP DE COEUR

En partenariat avec Pro Infirmis et la Fara, notre Centre Bureautique Multimédia des Préalpes a participé au projet « Le Petit Prince », écrit en langage simplifié. Notre tâche a été celle de sa mise en page, tandis que Pro Infirmis et la Fara se sont occupés de la traduction. Tout le monde aime « Le Petit Prince », qui raconte l'histoire d'un enfant qui vient des étoiles et qui se pose beaucoup de questions. Cependant, il est écrit avec des mots compliqués. Afin qu'un maximum de personnes puissent le comprendre, Pro Infirmis s'est lancé dans cette traduction, et nous a associés à sa démarche. Un travail important qui a porté ses fruits en avril 2019, avec la publication, en trois livrets, de cette magnifique œuvre de St-Exupéry.

CONCLUSION

Il est toujours agréable de pouvoir respecter le budget octroyé par le Service de la prévoyance sociale. Nous devons cette performance, à l'ensemble des personnes qui travaillent et vivent dans nos structures. Cette année ne fut naturellement pas exempte de difficultés, mais aucune d'entre elles n'a réussi à amoindrir notre volonté commune d'atteindre les nombreux objectifs fixés.

Je ne remercierai jamais assez les collaboratrices et collaborateurs qui accomplissent ensemble leur travail, chacun(e) à son niveau de compétence, avec une importante dose de dévouement, un sérieux reconnu par toutes et tous, et une volonté sans faille à répondre aux exigences de notre estimée clientèle.

Enfin, j'adresse toute ma gratitude aux personnes qui me soutiennent dans mon action, en particulier à M. André Sudan, notre Président, et aux Membres du Comité et du Conseil. Je ne saurais oublier le Service de la prévoyance sociale, les bénévoles et civilistes qui soulagent notre quotidien, nos fidèles partenaires commerciaux qui nous confient du travail, et notre chère clientèle des boutiques, qui nous oblige à rester créatifs et inventifs pour assortir nos vitrines.

L'année 2020 est déjà bien entamée avec l'envie de l'oublier rapidement... Dès lors, nos regards se tournent déjà vers l'année 2021, qui verra notre Association fêter dignement son 60ème anniversaire.

Mes slogans, pour traverser 2020 sont :

On ne subit pas l'avenir, on le fait
(Georges Bernanos)

La seule chose qu'on est sûr de ne pas réussir est celle qu'on ne tente pas
(Paul-Emile Victor)



Claude Chassot
Directeur
claude.chassot@ateliers-gerine.ch

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Président SUDAN André Directeur retraité Credit Suisse, Villars-sur-Glâne

LE CONSEIL DE L'ASSOCIATION ET LE COMITÉ DE DIRECTION ☺

Président	• SUDAN André	Directeur retraité Credit Suisse, Villars-sur-Glâne *1981/VP 84-90/P 91
Vice-présidente	• PEYRAUD Anne-Sophie	Juge au tribunal cantonal, Villars-sur-Glâne *2009/VP 11
Membres	• BINGGELI Christian	Directeur Dehly SA, Villars-sur-Glâne *2011/12
	• CHABLOZ Aline	Membre de direction Banque Nationale Suisse, Zürich *2016
	• HETZEL Jacob	Médecin, Villars-sur-Glâne *2005
	• MAURON Claude	Directeur Robert Mauron SA, Villars-sur-Glâne *2013
	• MOREL Bertrand	Avocat, Député au Grand Conseil, Lentigny *2008
	• PASQUIER Martial	Professeur à l'IDHEAP, Université de Lausanne, Villars-sur-Glâne *2014
	• PEIRY Ian	Directeur associé Swinvest SA, Villars-sur-Glâne *2017/19
	• SAVIO Maurice	Resp. Menuiserie Association St-Camille, Marly *2008
	• SAVOPOL Monique	Médecin, médecin-répondant de l'Association St-Camille, Schwarzenburg *1991
	• SUDAN Frédéric	Membre de la Direction Credit Suisse, Villars-sur-Glâne *2001
	• VORLET Martine	Directrice Association d'accueil familial de jour de la Sarine, Villars-sur-Glâne *2020

LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION ST-CAMILLE

Directeur • CHASSOT Claude *2010

*= Entrée en fonction

Tous les mandats seront à renouveler en 2023



Cette brochure a été conçue graphiquement par le Centre Bureautique Multimédia des Préalpes. Ce service des Ateliers de la Gérine et des Préalpes est à votre disposition pour la réalisation de documents divers, votre site internet... Connaissez-vous son centre d'impressions numériques et de transfert de films?

Les Organes
dirigeants de
l'Association
St-Camille
en 2020

Marly

Menuiserie



Maurice Savio
026 435 23 27
menuiserie@ateliers-gerine.ch

Mécanique



Hervé Chenaux
026 435 23 30
mecanique@ateliers-gerine.ch

Conditionnement Montage / Mosaïque



Jacques Eggertswyler
026 435 23 16
conditionnement@ateliers-gerine.ch

Villars-sur-Glâne

Electronique



Gianni Zizza
026 408 86 20
aep@ateliers-gerine.ch

Bureautique Multimédia



Jérôme Nyffeler
026 408 86 31
bmp@ateliers-gerine.ch

Buanderie



Joëlle Dafflon Geinoz
026 408 86 13
bip@ateliers-gerine.ch

Intendance



Nathan Crespo
026 408 86 89
nathan.crespo@ateliers-gerine.ch



INSTITUTION POUR
ADULTES HANDICAPÉS

Route de la Gérine 27
Case postale 61

1723 Marly 1
Tél. 026 435 23 00
Fax 026 435 23 99
www.association-st-camille.ch
www.ateliers-gerine.ch



Fonds des loisirs des
personnes handicapées de
l'Association St-Camille
IBAN: CH22 0483 5030 0077 4000 0
CREDIT SUISSE Fribourg